



# PLUIE DU DIABLE

UN DOCUMENTAIRE  
DE PHILIPPE COSSON



Zagarianka Productions présente

# PLUIE DU DIABLE

UN DOCUMENTAIRE  
DE PHILIPPE COSSON

Durée : 1h26 - Format : 1.85 - Son : DTS/SR

SORTIE LE 18 NOVEMBRE 2009

**DISTRIBUTION :**



88, rue de la Folie Méricourt  
75011 Paris  
Tél. : 01 53 53 52 52  
Fax : 01 53 53 52 51  
[www.bacfilms.com](http://www.bacfilms.com)

**PRESSE :**

Annie Maurette  
34, rue Faidherbe  
75011 Paris  
Tél. : 01 43 71 55 52  
[annie.maurette@orange.fr](mailto:annie.maurette@orange.fr)

Photos et dossier de presse téléchargeables sur [www.bacfilms.com/presse](http://www.bacfilms.com/presse)

**[WWW.PLUIEDUDIABLE.LEFILM.COM](http://WWW.PLUIEDUDIABLE.LEFILM.COM)**

## A L'ORIGINE . . .

J'étais au Laos, je venais d'apprendre que certains gamins récupèrent les mines, les bombes pour les revendre au poids de la ferraille. Il y a des accidents, naturellement. Une manière de dire qu'ils avaient pris des risques, qu'ils avaient joué et perdu. Un garçon était mort. Il avait huit, neuf ans. Insouciant et joyeux, il fouillait, près de chez lui, les herbes rendues folles par des années d'abandon. Et pour cause. Et soudain il trouve quelque chose, on dirait une balle de tennis, sauf qu'elle est en acier. Elle appelle au jeu. Il avance la main . . . la balle explose. La vie du garçon s'arrête. Une vie parmi tant d'autres.

Si je l'avais su, mais je ne l'ai découvert que bien plus tard, j'aurais pu dire que cet enfant était mort à cause des mines laissées là par les armées laotIennes alliées des Américains. Ou par les engins non-explosés des effroyables bombardements des années 62 - 75.

Quel est ce monde que je ne connais pas qui tue tous les jours des innocents ? J'ai décidé d'essayer de répondre à cette question. Pour cela, j'allais devoir enquêter, jouer les détectives et avec un peu de chance et de persévérance trouver la réponse au terme de l'investigation.

On comprend qu'il y ait encore et toujours dans les villages, des enfants pour aller se faire trois sous en revendant les mines ou les bombes qu'ils réussissent à récupérer sans se faire sauter. Des engins qui seront recyclés, probablement, et qui finiront par exploser, plus tard, un jour, ailleurs.

La misère qui découle de cette situation est scandaleuse et criminelle, puisque le but inavoué est d'empêcher le retour à la vie normale des populations, prolongeant la guerre dans la paix. Dans ces conditions, il est impossible de reconstruire, impossible de cultiver la terre.

Désigner les coupables qui font de certaines parties de notre planète un enfer, à coups de mines antipersonnel ou de bombes à sous munitions. Qui sont-ils ? La réponse n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire, on pense aux militaires, aux marchands d'armes. Ils ont leur part, mais d'autres aussi . . .

Je poursuis mon enquête. Je dois remonter la filière, ce « Chemin du Fer » qui va de « l'exploitation à la fabrication » de ces engins, des différents stades d'élaboration de ces explosifs jusqu'à leur présence dans la nature.

Hypocrisies, lâchetés, mensonges, et leurs corollaires, la souffrance, la mutilation, la mort sont au rendez-vous. Mais aussi le courage et l'engagement de tous ceux qui travaillent à nettoyer la planète de ce fléau.

Steeve Goose, co-Prix Nobel de la Paix en 1997 avec Handicap International, l'a bien dit : « Notre travail n'est pas fini et la route sera encore longue ».

3

## SYNOPSIS

A 500 KILOMÈTRES DE VIENTIANE, LA CAPITALE DU LAOS, UN ENFANT VIENT DE MOURIR EN MANIPULANT UNE BOMBE À SOUS-MUNITION. QUI A TUÉ CET ENFANT ?  
L'INCONSCIENCE MEURTRIÈRE OU LA CONSCIENCE PERVERSE QUI PRÉVAUT À L'UTILISATION DE CES ARMES. QUI SONT LES RESPONSABLES ? DES MILITAIRES ? DES PATRONS DE L'ARMEMENT ? QUELS PAYS ? QUI D'AUTRES ? QUI DOIT PAYER CES DOMMAGES DE GUERRE ? ET COMMENT RÉPARER ? OÙ SONT LES RESPONSABLES DE CETTE POLLUTION PLANÉTAIRE ? CAR DE NOMBREUX PAYS EN ASIE, EN AMÉRIQUE DU SUD, EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE AINSI QU'EN EUROPE, SUBISSENT LE MÊME CAUCHEMAR. DES QUESTIONS SIMPLES EN APPARENCES, MAIS QUI DÉRANGENT ET APPELLENT UNE RÉPONSE. UNE RÉPONSE QUI S'ADRESSE À TOUS.

# REPÈRES

## B. A. S. M. : Bombe A Sous-Munitions Cluster Bomb : B.L.U. (Bomb Live Unit)

Inventé par les allemands vers la fin de la deuxième guerre mondiale, le concept de sous-munition fut repris par les russes puis par les américains. Plus tard, la quasi-totalité des pays industrialisés fabriquera cette arme jugée particulièrement efficace.

Les bombes à sous-munition sont des explosifs à fragmentation qui ont parfois l'apparence de balles de tennis. Stockées dans un conteneur regroupant jusqu'à plusieurs centaines de mini-bombes, elles sont dispersées sur de larges zones au hasard de leur largage. 32 pays et territoires, comme le Laos, la Bosnie, l'Irak, l'Afghanistan ou le Liban, sont affectés par des sous-munitions non explosées (jusqu'à 40 % n'exploseront pas à l'impact). 98 % des victimes recensées sont des civils. Dans les 9 pays les plus pollués, au moins 440 millions de sous-munitions ont été dispersées.

Les conteneurs américains des années soixante-dix totalisaient plus de six cent cinquante sous-munitions. Chaque bombardier de type B52 larguait plus de 14 conteneurs à la fois. C'est à dire que plus de 9000 « bomblets » ou « bombies » étaient répandues sur une surface égale à un terrain de foot-ball.

C'est ce qu'on appelle des bombardements de saturation de zone.

Ces bombes ont un caractère non discriminant, elles ne distinguent pas les objectifs militaires des espaces civils. Quel que soit le pays de fabrication de ces armes.

Elles restent actives parce que déjà pré-armées lors de leur épandage dans les airs.

Une sous-munition demeure dangereuse pendant une centaine d'années environ, restant un engin explosif à retardement, imprévisible. Une véritable mine antipersonnel qui ne dit pas son nom.

**Plusieurs milliards de sous-munitions sont stockées dans les arsenaux de 70 pays. 17 pays sont suspectés de fabriquer encore ces armes en 2009.**

**Actuellement, 32 États et territoires sont pollués par les sous-munitions.**

**Au milieu des années quatre-vingt dix, les Irakiens de la région de Bassora avaient qualifié ces bombardements de : Pluie du diable.**

## LES VICTIMES

Près de 500 000 personnes dans le monde ont survécu à un accident par mine, sous-munition ou autre reste explosif de guerre. Elles sont souvent gravement blessées, en majorité amputées et psychologiquement marquées. Les gouvernements sont souvent incapables de leur garantir l'accès aux soins médicaux, psychologiques et de réadaptation ; de les accompagner vers la reprise d'une activité professionnelle ; d'assurer leur pleine participation à la vie sociale, culturelle et politique de la communauté.

98 % des victimes recensées de sous-munitions sont des civils : hommes, femmes, enfants, tués ou blessés lors des bombardements ou longtemps après la fin des conflits lorsqu'ils tentent de reprendre le cours normal de leur vie.

76,8 % des victimes de sous-munitions sont des hommes, 27 % sont des enfants.

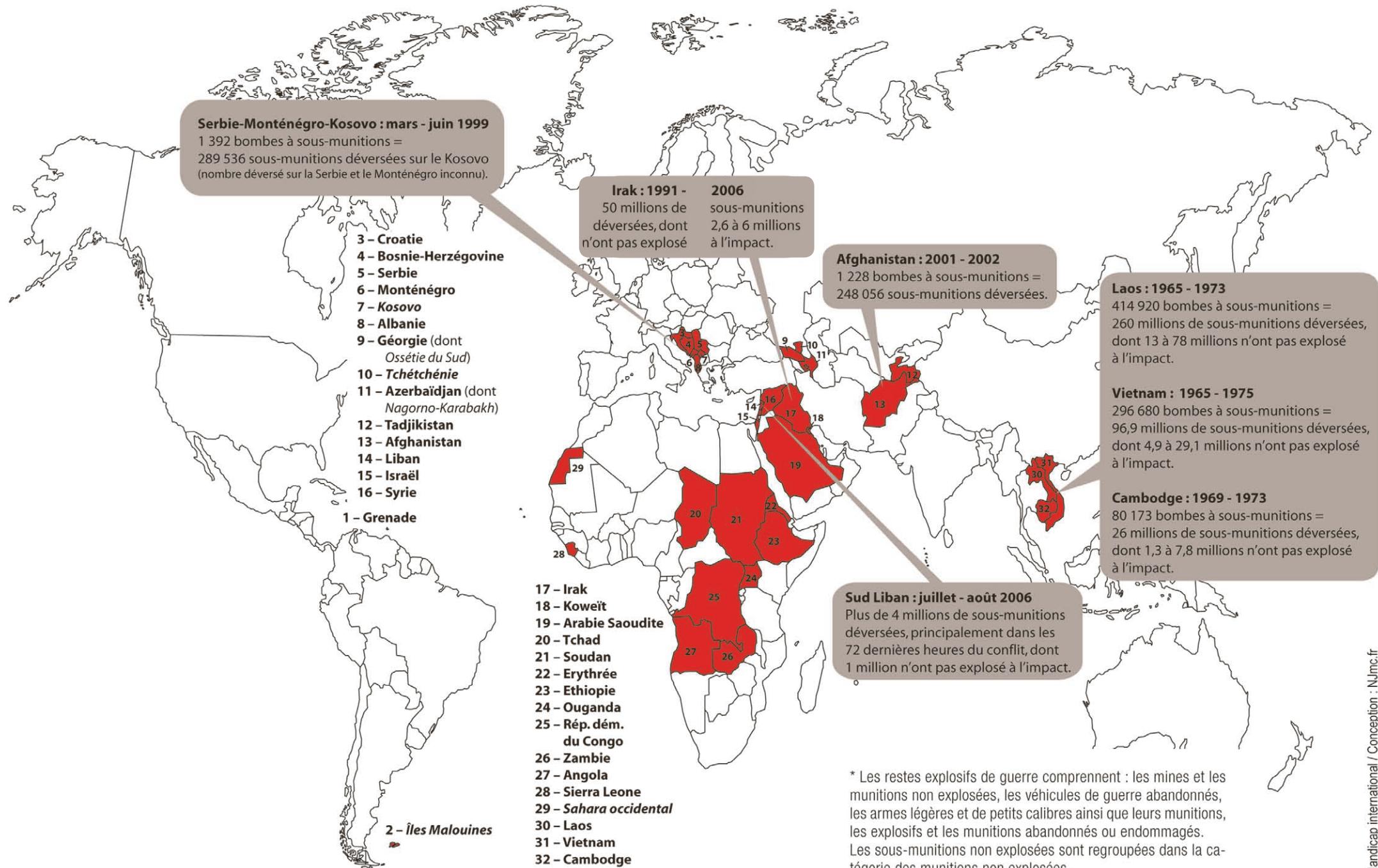
Dans 60 % des cas, l'accident a eu lieu au cours d'activités liées au travail (agriculture, élevage, collecte de bois, accès aux puits...). L'agriculture constitue la principale source de revenu des habitants dans une grande majorité des zones polluées. Dans ces pays, la pollution des terres par les sous-munitions est une véritable catastrophe pour une population qui se voit privée de son seul moyen de subsistance.

Au-delà du seul impact agricole, la présence de sous-munitions dans un pays entrave également la reprise économique (blocage des routes, pollution des habitations...) et le retour des personnes déplacées.

Au Vietnam, 97% des familles touchées par les mines et les restes explosifs de guerre gagnent moins de 200 \$ par an (l'équivalent de 143 €). À l'image des victimes vietnamiennes, la majorité des personnes touchées par les BASM sont issues des catégories les plus pauvres de la population.

Outre les victimes directes de ces armes, les familles des personnes tuées ou blessées sont également touchées : en plus de l'impact psychologique causé par l'accident, elles subissent la plupart du temps un préjudice socio économique majeur (perte de revenus si la personne blessée ou tuée était en charge de toute la famille, coûts des soins médicaux et de réadaptation, enfants souvent contraints de quitter l'école pour travailler si les parents ne peuvent plus le faire).

# Pays et territoires pollués par les bombes à sous-munitions en 2009



# VERS L'INTERDICTION DES BASM : HISTORIQUE

**EN 1967, RÉVOLTÉ PAR L'UTILISATION DES BASM PAR L'ARMÉE AMÉRICAINE AU VIETNAM, JEAN-PAUL SARTRE EST LE PREMIER À EN DÉNONCER L'UTILISATION.**

## 1974 : première demande d'interdiction

Le Liban et 12 autres États lancent un appel à l'interdiction des BASM lors de la Conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire. Celui-ci reste sans suite.

## 1980-2006 : une impasse diplomatique

Malgré des appels insistants, notamment de Kofi Annan en 2006, et des débats réguliers sur la question, les États qui participent à la Convention sur certaines armes classiques (CCW) ne parviennent pas à se mettre d'accord sur la solution à apporter au problème des BASM.

## 2003 : création de la Coalition internationale contre les sous munitions

La Coalition contre les sous-munitions (CMC) est une coalition internationale œuvrant à protéger les civils des effets des BASM en encourageant l'adhésion universelle au traité d'interdiction des BASM, ainsi qu'à sa pleine mise en œuvre.

La CMC regroupe environ 300 organisations de la société civile émanant de plus de 80 pays, dont des organisations actives dans le domaine du désarmement, la paix et la sécurité, les droits de l'Homme, l'assistance aux victimes, le déminage, le droit des femmes, les questions relatives aux croyances ainsi que d'autres domaines.

La CMC appuie les efforts des ONG dans le monde entier

## Été 2006 : Le Liban

En un mois, 4 millions de sous-munitions sont dispersées sur le Sud Liban. Un million d'entre elles n'exploseront pas à l'impact. Le fléau des BASM est mis sur le devant de la scène ; en novembre, la Norvège, soutenue par les ONG et plusieurs États, décide de lancer des négociations pour leur interdiction.

## 2007-2008 : pays affectés contre pays producteurs

Les négociations pour l'interdiction des BASM sont ouvertes les 22 et 23 février 2007 à Oslo. Durant tout le processus, les pays affectés et les pays du Sud ont affronté les pays producteurs, stockeurs et potentiellement utilisateurs, notamment sur la définition des bombes à sous-munitions qui seront interdites. Aux conférences de Lima (mai 2007), Vienne (décembre 2007), Wellington (février 2008) et Dublin (mai 2008), les débats sont âpres et tendus.

## 3 décembre 2008 : signature du Traité d'Oslo

# LE TRAITÉ D'OSLO

## UNE AVANCÉE SANS PRÉCÉDENTS DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE.

Le 3 décembre 2008 le traité d'interdiction des BASM est ouvert à la signature, 94 États, dont la France, le signeront pendant l'événement et 4 le ratifieront. Ils seront rejoints par d'autres pays dans les mois qui suivent.

**Le traité interdit aux Etats signataires de fabriquer, d'utiliser, de vendre ou de stocker des bombes à sous-munitions, il les oblige à dégager des moyens pour aider les victimes, leurs familles et les communautés touchées.**

8      9

C'est la première fois que les droits des victimes sont décrits de manière si explicite et détaillée dans un traité d'interdiction d'une arme. Les États devront dégager des moyens (financiers, humains) pour que les victimes aient accès à la santé, à la réadaptation, au soutien psychologique et à l'insertion sociale et économique. Ils devront rendre des comptes sur leurs activités et leurs progrès. L'article 5, largement inspiré des recommandations des ONG de terrain, définit ainsi les obligations des États en matière d'assistance aux victimes (collecte de données, soins médicaux, réadaptation physique, soutien psychologique, insertion sociale et économique, lois et politiques publiques sur le handicap). Désormais, les États signataires sont dans l'obligation légale d'assister toutes les victimes de BASM sans aucune discrimination, et pour cela, de mobiliser des fonds nationaux et internationaux.

## Aujourd'hui

Depuis août 2009, 98 États ont signé le traité, 17 l'ont ratifié. L'entrée en vigueur du Traité d'interdiction des BASM ne pourra survenir que six mois après la 30e ratification.

## Les 17 Pays ayant ratifié le Traité d'Oslo à août 2009 :

Albanie, Allemagne, Autriche, Croatie, Espagne, Irlande, Japon, Laos, Luxembourg, Mexique, Niger, Norvège, Saint-Siège, San Marin, Sierra Leone, Slovénie, Zambie.

# LA FRANCE

## Traité signé et en cours de ratification

Longtemps réticente à l'idée d'un processus spécifique pour l'interdiction des BASM, la France a finalement pris part à partir de 2007 aux négociations visant à un traité d'interdiction. La France a signé le traité le 3 décembre 2008. Pendant ce processus, les représentants français se sont engagés aux côtés d'autres États pour défendre très fermement certaines positions, parmi lesquelles la limitation de l'interdiction aux « BASM les plus dangereuses ». Dès que le traité entrera en vigueur, la France devra répondre à ses obligations :

## Ne plus utiliser de BASM

La dernière utilisation de BASM par la France remonte à la guerre du Golfe en 1991, dans le cadre d'une intervention de l'OTAN.

Les entreprises françaises fabriquant des composants de BASM devront cesser leurs productions. Ont produit des sous-munitions ou leurs composants dans le passé : Giat Industries, Matra Armement (aujourd'hui intégrée au consortium européen EADS sous le sigle MBDA), Thomson-Brandt Armements (intégrée au groupe Thalès) et Alkan (également intégrée à EADS).

## Ne plus vendre de BASM

Depuis de longues années déjà, la France n'exporte plus de bombes à sous-munitions. Elle en a exporté par le passé (en particulier le modèle Belouga BL-66), notamment en Argentine, en Grèce et en Inde.

## Détruire ses stocks

La France devra détruire ses 22 000 roquettes M-26 (qui contiennent environ 14,17 millions de sous-munitions M-77) et ses 13 000 obus OGR (qui contiennent environ 819 000 sous-munitions). En revanche, elle pourra conserver ses 100 missiles Apache et ses 5 500 obus Bonus. Ceux-ci contiennent respectivement 2 et 10 sous-munitions et ne sont pas concernés par l'interdiction.

## Financer l'action contre les BASM et l'assistance aux victimes

En 2007, alors que la France représente la 8e puissance mondiale en termes de PIB, elle ne finance que 2,4 millions de dollars (hors contribution aux actions de la Commission européenne) sur les 430 millions débloqués par 26 pays et la Commission européenne. Ce qui la place au 19e rang mondial des pays financeurs, loin derrière les États-Unis, le Danemark, la Suède, la Belgique ou l'Italie... Entre 2005 et 2007, les fonds français débloqués pour l'action contre les restes explosifs de guerre ont baissé de 45 %.

# LE CAS AMERICAIN

À eux-seuls, les États-Unis possèdent entre 700 millions et un milliard de sous-munitions. Ce sont les plus grands producteurs, stockeurs et utilisateurs de bombes à sous-munitions au monde.

Entre 1965 et 1975, les États-Unis ont massivement bombardé le Vietnam, le Cambodge et le Laos. Un total de 383 millions de sous-munitions ont été larguées dans ces pays.

Au cours des dix dernières années, des sous-munitions de fabrication américaine ont été déversées sur le Kosovo, l'Afghanistan, l'Irak, le Liban.

## Interdiction des basm

Tout comme ils s'étaient opposés à l'interdiction des mines antipersonnel lors du processus d'Ottawa, les États-Unis se sont positionnés résolument contre l'interdiction des BASM. Ils ont tenté de faire échouer le processus d'Oslo en exerçant des pressions sur des pays participants. En 2008, l'administration américaine a menacé les pays signataires du futur traité de ne plus participer à des opérations conjointes de maintien de la paix ou d'aide humanitaire.

10 11

L'arrivée de Barack Obama à la tête du pays et les positions qu'il a prises avant et après son élection peuvent laisser présager une amélioration de la position américaine. Ses déclarations pendant la campagne présidentielle selon lesquelles il soutenait « vivement les initiatives internationales limitant les dangers des armes conventionnelles pour les civils » et souhaitait « reconquérir le leadership sur cette question en rejoignant nos alliés dans les négociations » sont de bon augure.

La loi du 11 mars 2009 interdisant l'exportation des sous-munitions dont le taux de raté est supérieur à 1% est un pas dans la bonne direction : de facto, c'est la quasi-totalité des BASM américaines qui sont interdites à l'exportation, alors même que le pays est le premier exportateur de ces armes.

**Aujourd'hui au Laos**, les opérations de déminage sont stoppées par manque d'argent, certains pays, notamment, l'Australie, crise « oblige » ont coupé les financements et petit à petit les différentes ONG sont contraintes de quitter le terrain laotien.

Sources : Handicap International

**HANDICAP INTERNATIONAL** Handicap International est une association de solidarité internationale spécialisée dans le domaine du handicap. Non gouvernementale, non confessionnelle, sans affiliation politique et à but non lucratif, elle intervient dans tous les contextes aux côtés des personnes en situation de handicap, pour leur prêter assistance et les accompagner dans leur prise d'autonomie.

Depuis sa création, l'organisation a mis en place des programmes de développement dans près de 60 pays, et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, France, Luxembourg, Royaume-Uni, Suisse, USA) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation Handicap International.

### Interventions d'urgence, missions de développement

Dans les situations d'urgence, en cas de conflit ou de catastrophe naturelle, Handicap International porte secours et assistance aux populations vulnérables, handicapées, déplacées ou réfugiées.

Sur le terrain, elle mène des actions de développement dans les domaines de la santé, de la prévention, de l'insertion sociale et économique (accès à l'éducation, à la formation professionnelle, à l'emploi, au sport, à la culture et aux loisirs). Handicap International soutient également les associations locales de personnes handicapées. L'association intervient dans près de 60 pays, sur 240 projets.

### Militance sur la scène politique internationale

L'association tire de son action en faveur des personnes vulnérables une expertise et un savoir-faire qui lui permettent de militer au niveau national et international, pour une meilleure prise en compte des personnes handicapées dans les projets et les politiques de développement. Son objectif : défendre et promouvoir l'accès aux droits fondamentaux pour les personnes handicapées.

Handicap International est notamment engagée dans le combat contre les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions. Cofondatrice de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), récompensée en 1997 par le prix Nobel de la Paix, elle est aujourd'hui un acteur reconnu du lobbying international. En 2003, elle s'est investie dans une nouvelle campagne visant l'interdiction des bombes à sous-munitions.

## LISTE TECHNIQUE

<b>Productions</b>	Zagarianka productions / Philippe Cosson (France) Artémis Productions / Patrick Quinet (Belgique)
<b>Avec le soutien</b>	du Centre National de la Cinématographie (Ministère de la Culture)
<b>Réalisation</b>	Philippe Cosson
<b>Producteur Exécutif</b>	Laurent Truchot
<b>Producteur Exécutif au Laos</b>	Henri Leu
<b>Image</b>	Philippe Cosson – Laurent Truchot
<b>Montage</b>	Anny Danché
<b>Montage son</b>	Philippe Bluard
<b>Mixage</b>	Aline Gavroy
<b>Musique Originale</b>	John Edwin Graf
<b>Sons et effets sonores</b>	Michel Kharat
<b>Régisseur Général au Laos</b>	Viengkham Saenboultalath Khamla Thidavanh
<b>Attachée de presse</b>	Annie Maurette
<b>Lieux de tournage</b>	<b>Laos</b> : Vientiane, Savannakhet, Sépone, Sékong (frontière Vietnamienne) <b>Etats-Unis</b> : Washington, Arlington, Maryland, Caroline du Nord, Caroline du Sud (Greenville) <b>France</b> : Paris. Salon Eurosatory <b>Suisse</b> : Genève
<b>Distribution</b>	Bac Films

